

Fiche technique



GAMME VERNIPLAST

Dénomination du produit : **UV 2013**

Support préconisé : **ABS – ABS/PC – PC - PP flammé - SAN**

version A



Caractéristiques

Vernis UV haut brillant.
Bonne dureté.
Bonne tenue chimique.
Tenue 48 heures au G1.

Caractéristiques physiques de la base

Densité (ISO 2811) : 1.03 +/- 0.02
Extrait sec (ISO 3251) : 76 +/- 1 %
Viscosité (Coupe ISO 4) : 31 +/- 3 s
Taux de COV : 247 g/l

Couleurs suivant nuanciers – Aspect

Colorants - Métallisés.
Brillant – Satiné – Mat.

Préparation de surface

Dégraisser avec du D 4196

Préparation du produit

Base = 100 en poids		Mélange en poids
Diluant standard	D 400	50 à 80
Diluant Léger	D 464	50 à 80
Diluant Lourd	D 416 AH	50 à 80

La base doit être agitée parfaitement avant l'emploi.
Mélanger parfaitement la préparation, sous agitation mécanique, à vitesse moyenne. Filtrer la préparation avant l'application.

Viscosité du mélange prêt à l'emploi CF4 : 11 +/- s à 20 °C
Taux de COV de la préparation : 550 g/l (80 % D 400).

Application

Épaisseur préconisée : 15 à 20 µm
Hygrométrie préconisée : 30 à 70 %

Pistolet pneumatique gravitaire type Devilbiss, diamètre buse 0.85 mm, jet large, pression de l'air: 3 bars. Maintenir la préparation sous agitation au cours de l'application.

Conditions de séchage

Le séchage doit s'effectuer dans un espace hors poussière, à température et hygrométrie contrôlées.

Dessolvatation à 20 °C : 1 à 10 minutes.
Séchage UV < 1 joule /cm²
Vitesse de défilement : 10 cm/s

Stockage et manutention

Le stockage et la manutention des produits solvantés doivent être réalisés conformément aux réglementations en vigueur.

Température de stockage : de 5°C à 35°C
Validité des produits : 6 mois à compter de leur date de fabrication dans les emballages d'origines pleins et fermés.

Données sécurité

La classification de cette préparation a été exécutée conformément aux directives en vigueur. Les dernières fiches de données sécurité de nos produits sont consultables sur notre site

www.map-deco.com

Pour plus de renseignements, nous consulter.



Garantie : Nous garantissons nos fournitures contre les vices cachés de matière et de préparation pendant la durée de validité du produit. Notre responsabilité est limitée à l'obligation de remplacer gratuitement les produits défectueux, sans qu'il puisse nous être réclamé aucune indemnité pour quelque cause que ce soit. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de valider sur leurs supports et dans leurs conditions d'application que les produits et/ou procédés répondent à leurs exigences, les conseils que nous donnons constituent de simples informations sur les produits et/ou procédés basées sur notre expérience, mais qui ne sauraient avoir un caractère absolu, et n'engagent donc pas notre responsabilité en cas d'inefficacité. L'utilisation de nos produits au-delà de leur date de validité n'engage pas notre responsabilité en cas d'inefficacité. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer de la date de validité du produit qui est indiquée sur l'étiquette du bidon contenant le produit. De plus, notre société ne pourra être tenue pour responsable des dommages corporels ou matériels résultant d'une utilisation défectueuse ou erronée de nos produits, ou de leur mise en œuvre non conforme. Tout engagement particulier, toute dérogation aux clauses ci-dessus, et plus généralement à la clause de garantie doivent pour être valable faire l'objet d'un document signé par la direction de la société. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de vérifier, auprès de nos services, que le présent document n'a pas été annulé par une édition postérieure.